Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Note de conjoncture

4ème trimestre 2018

Une fin d'année 2018 marquée par une baisse de l'activité

La décroissance observée devrait ralentir et laisser place à une stabilisation.

Avisé
S'INFORMER POUR RÉUSSIR

" La fin d'année 2018 a été difficile pour l'artisanat. Le mouvement social des « gilets jaunes » a eu un impact important sur les entreprises artisanales, notamment en termes de baisse de chiffre d'affaires.

En réponse immédiate, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales ont activé, en lien avec les services de l'État et les organismes sociaux, des cellules d'aide et de soutien dédiées aux entreprises les plus touchées. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sont également étroitement associées au dispositif mis en œuvre par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour aider les entreprises qui ont subi des dégâts matériels (aides directes) ou une perte de chiffre d'affaires (prêt à taux zéro pour couvrir les besoins de trésorerie).

Dans une réflexion à plus long terme, il faut constater que ce mouvement inédit a pris forme dans les territoires. Il conviendra donc de trouver des solutions au sein même de ces territoires. Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, fortement ancré dans notre région, est un intermédiaire de premier plan pour les identifier et les mettre en œuvre.

D'ores et déjà, j'ai la conviction qu'il faut accompagner les entreprises, au plus près des territoires. Cette conviction anime les Chambres de Métiers et de l'Artisanat dans la mise en œuvre du « Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes ». Ce programme, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet d'apporter des conseils directement dans les entreprises, d'offrir des formations de proximité ou de soutenir financièrement des projets locaux. Les artisans peuvent compter sur l'expertise des conseillers des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, il suffit de les contacter. "

Serge VIDAL
Président

L'ARTISANAT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES *

179 500
entreprises artisanales
(+ 5 % entre 2017 et 2018)

295 000
emplois salariés

23 000
immatriculations

4 000
conjoints collaborateurs

15 000
radiations

22 000
apprentis

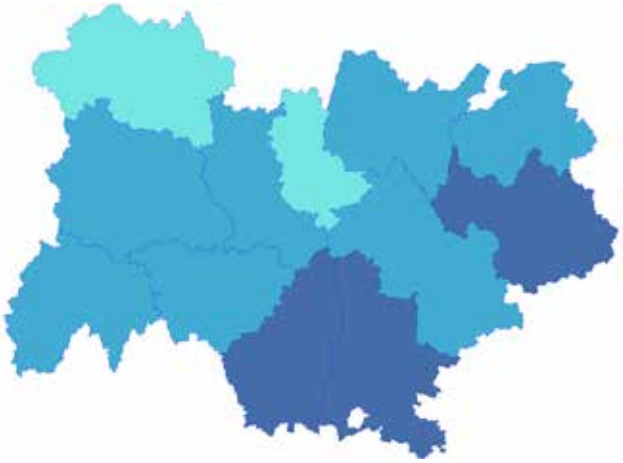

Densité artisanale du territoire

pour 1000 habitants

15 à 20 *20 à 25* *25 à 35*

Source : Répertoire des Métiers des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes au 01/01/19 - Recensement de population (INSEE), URSSAF

ÉVOLUTION DU TISSU ARTISANAL SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Au 1er janvier 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 179 500 entreprises artisanales.

A l'image des années précédentes, les créations d'entreprise sont plus nombreuses que les radiations. Cette situation se traduit par une croissance du nombre d'entreprises de plus de 4 % par an depuis 2014.

Toutefois, ce dynamisme est disparate selon les territoires et masque des situations de stagnation, voire de recul, du nombre d'entreprises dans certains départements.

L'artisanat participe au maillage de l'ensemble du territoire régional, tant dans les villes que dans les campagnes. En effet, la densité artisanale se maintient à un niveau élevé, autour de 22 entreprises pour 1000 habitants.

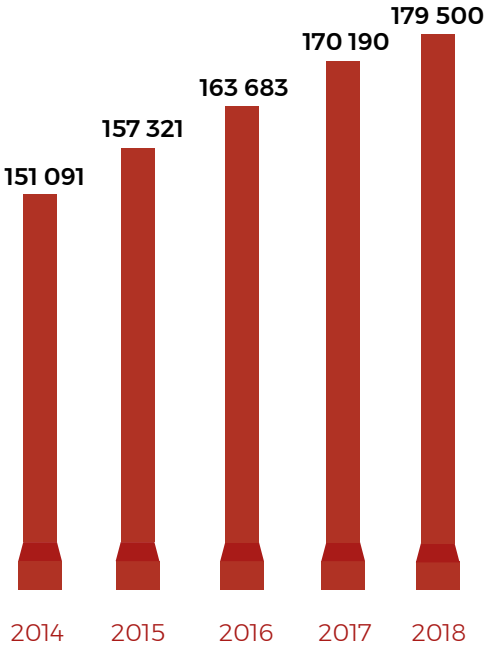

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Au fil des années, la répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité reste globalement la même. En 2018, le taux de création d'entreprises a augmenté dans tous les secteurs.

Le bâtiment conserve sa place prépondérante avec 40 % des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers.

En revanche, le secteur connaissant la plus forte croissance est celui des services, avec un gain d'environ 12 000 entreprises en 5 ans. Il représente aujourd'hui 32 % des entreprises artisanales.

La fabrication artisanale compte plus de 29 000 entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes et le secteur de l'alimentation approche le seuil des 20 000 entreprises. Ces deux secteurs sont également marqués par une dynamique positive.

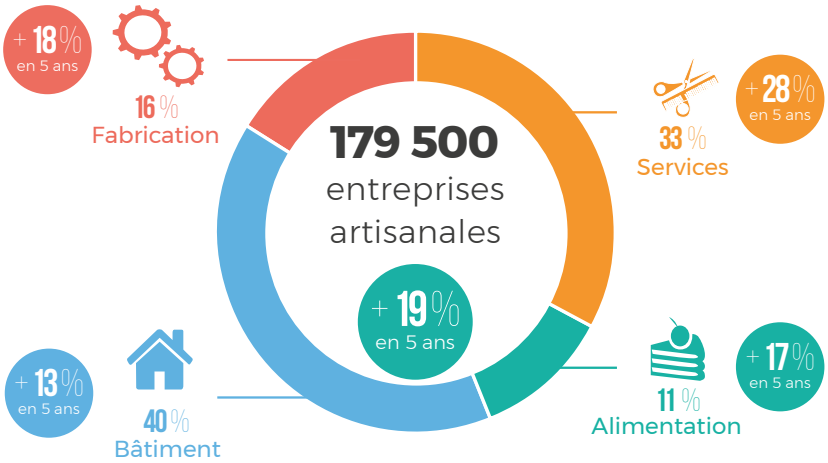

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR CATÉGORIE JURIDIQUE

Le volume d'entreprises individuelles est toujours plus important d'année en année.

Elles représentent au 1er janvier 2019 54 % du stock d'entreprises. Plus de la moitié d'entre elles dépend du régime des micro-entreprises.

Concernant les sociétés, alors que le taux de SAS et SASU est resté le même qu'en 2017, les régimes de la SARL et de l'EURL ont continué de reculer.

En effet, en 2016, 38 % des entreprises artisanales disposaient de l'un de ces deux régimes, contre 36 % en 2017 et 34 % en 2018.

Sur le plan du volume d'entreprises, les SAS et SASU tendent ainsi à gagner du terrain sur les SARL et EURL.

Cette tendance est confortée par une analyse de la forme juridique des entreprises radiées en 2018.

D'un côté, les régimes de la SARL et de l'EURL et ceux de la SAS et de la SASU sont plébiscités par un taux similaire de créateurs, à savoir 15 %. De l'autre, 24 % des radiations concernent les SARL et EURL, contre seulement 8 % pour les SAS et SASU. Les premières disparaissent à un rythme beaucoup plus élevé que les secondes.

Comme en 2017, le régime de la microentreprise représente à la fois, la part la plus élevée en matière d'immatriculation : 57 % et en matière de radiation : 37 %.

Le nombre d'immatriculations, d'environ 23 500, est bien supérieur à celui des radiations, 15 500. Le solde de créations net s'établit en 2018 à près de 8 000 entreprises, alors qu'il était de 7 000 en 2017.

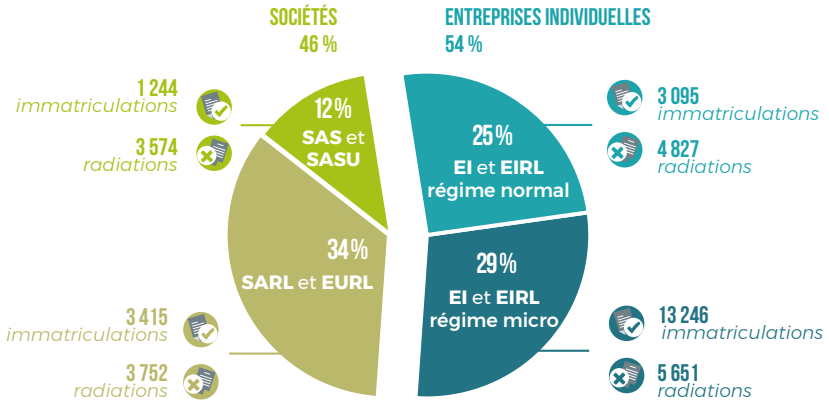

ANCIENNETÉ DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

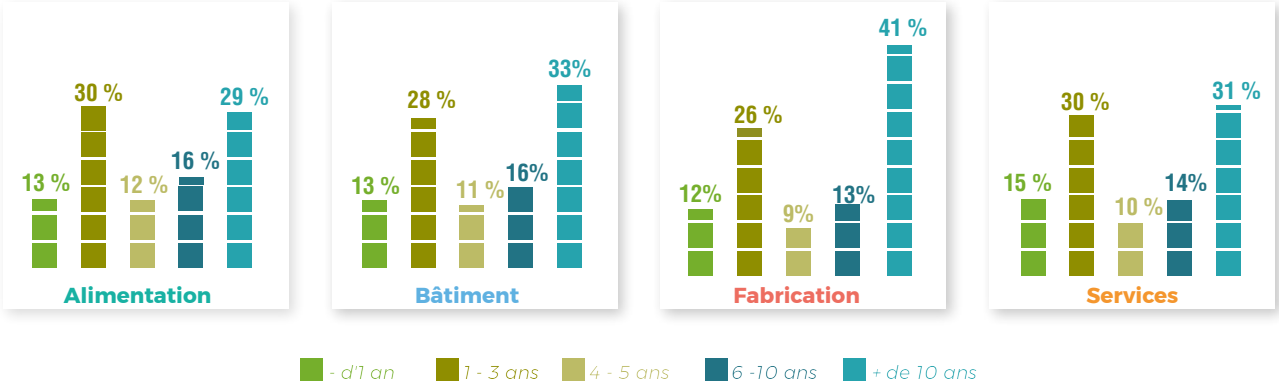

Le secteur des services se distingue par sa proportion importante de jeunes entreprises : 45 % ont moins de 4 ans d'existence. Cette tendance, observée en 2017 et confirmée en 2018, souligne le fort et constant renouvellement de ce type d'entreprise.

Toutefois, cette situation pose des questions en termes de pérennité. Le taux de survie à 3 ans, dans les services, est plus faible que dans les autres secteurs de l'artisanat.

Dans une moindre mesure, les secteurs de l'alimentation et du bâtiment comptent également une proportion notable d'entreprises de moins de 4 ans : 43 % pour le premier et 41 % pour le second.

Quant aux entreprises de la fabrication, elles se démarquent de par leur résistance : 41 % d'entre elles ont plus de 10 ans d'existence. Toutefois, cette proportion est en léger recul. En 2017, ce taux était de 42 % contre 44 % en 2016.

TAUX ARTISANAL DU TERRITOIRE

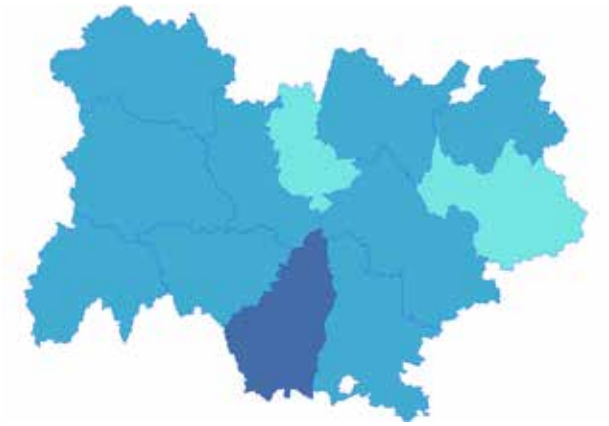

Nombre d'entreprises artisanales / nombre d'entreprises total du secteur marchand non agricole

- *de 25 % à 33 %*
- *de 33 % à 45 %*
- *de 45 % à 55 %*

Source : Répertoire des Métiers des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, Répertoire des entreprises et des établissements (INSEE)

PROFILS DES CHEFS D'ENTREPRISE ARTISANALE

Âge des dirigeants

L'âge moyen des dirigeants d'entreprise a légérement augmenté en 2018 pour atteindre 46 ans.

Il est plus élevé dans le secteur de la fabrication (48 ans en moyenne) où 28 %, soit environ 9 000 dirigeants, ont plus de 55 ans. Cette part est seulement de 18 à 19 % dans les autres secteurs. Un enjeu en matière de transmission des entreprises de la fabrication artisanale se pose réellement. Ces dernières emploient, en effet, près de 64 000 salariés (données URSSAF 2017).

A l'inverse, la part la plus élevée de jeunes dirigeants s'observe dans le secteur des services. 23 %, soit près de 15 000 dirigeants, ont moins de 35 ans. Dans les autres secteurs, cette proportion est seulement de 15 à 20 %.

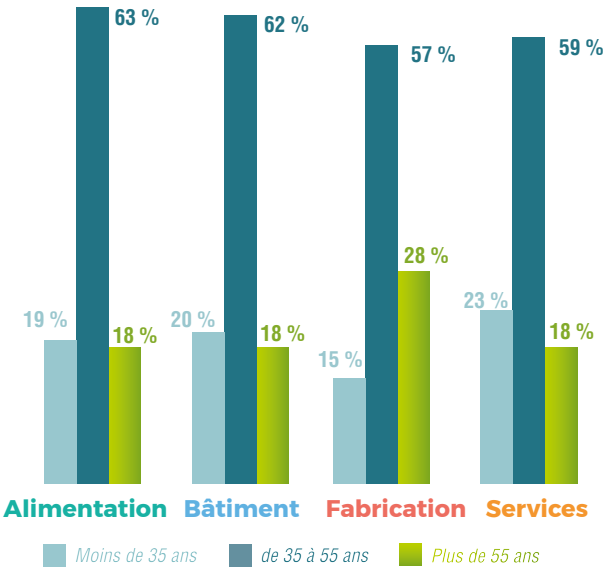

Femmes dirigeantes

La part des femmes parmi les dirigeants d'entreprise artisanale est en légère hausse en 2018, 23,5 % contre 23 % en 2017.

La situation reste toutefois très contrastée d'un secteur à l'autre. Les métiers des services sont toujours les plus féminisés : 42 %, soit plus de 26 000 dirigeants sont des femmes. A l'inverse, dans le bâtiment, seulement 5 %, soit environ 4 000 dirigeantes, sont comptabilisées.

APPRENTISSAGE

Au 1er janvier 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte près de 22 000 contrats d'apprentissage en cours dans l'artisanat.

Comme en 2017, le bâtiment reste le premier secteur artisanal employeur avec environ 7 500 apprentis, soit 35 % de l'ensemble des contrats.

Les entreprises des secteurs de l'alimentation et des services représentent respectivement 26 % et 28% des contrats signés en 2018.

La fabrication est le secteur qui attire le moins, avec 10% de contrats signés, soit un peu plus de 2 000 apprentis.

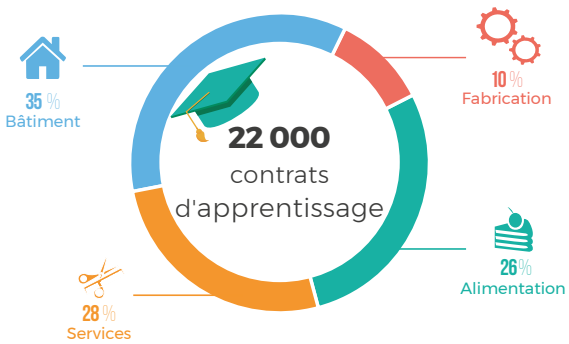

TENDANCES PAR SECTEUR

ALIMENTATION
Une situation économique préoccupante

Les indicateurs de chiffre d'affaires et d'investissement sont en baisse au dernier trimestre 2018. A l'inverse, le niveau d'activité et la trésorerie se maintiennent et les effectifs sont en hausse. Près de 20 % des dirigeants considèrent 2018 comme mauvaise sur le plan économique et 50 % la décrivent comme moyenne. Malgré ces chiffres, seulement 12 % des entreprises ont perdu au moins un salarié, sans pour autant le remplacer.

La situation économique reste donc fragile. De plus, pour le début d'année 2019, les perspectives tendent vers une décroissance des indicateurs, notamment ceux du niveau d'activité, du chiffre d'affaires et de l'investissement. Près de 15 % des répondants prévoient une situation économique encore plus dégradée qu'elle ne l'était à la fin de l'année 2018.

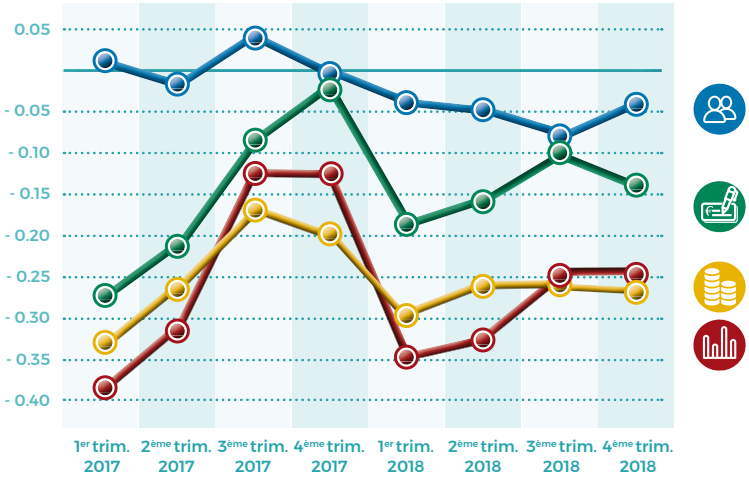

BÂTIMENT
Une activité stabilisée mais à surveiller

Excepté le niveau d'activité en légère décroissance, tous les indicateurs sont stables entre le troisième et le quatrième trimestre 2018. Ils sont d'ailleurs à un niveau comparable à ce qu'ils étaient à la fin de l'année 2017. Plus de 50 % des dirigeants indiquent que la situation économique, en 2018, a été bonne et près de 70 % déclarent avoir eu une activité normale.

Toutefois, cette stabilité pourrait ne pas perdurer sur l'année 2019. Les prévisions s'orientent plutôt vers une baisse des indicateurs, notamment sur les plans du chiffre d'affaires et de l'investissement. 20 % des entreprises répondantes pressentent une sous-activité, avec une baisse notable de leur trésorerie et de leur chiffre d'affaires.

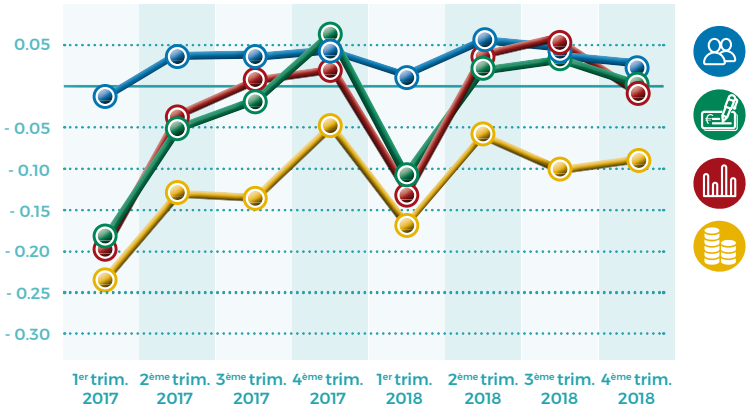

Méthodologie : Pour réaliser les études des pages 6 à 11, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes conduit tous les trimestres une enquête de conjoncture auprès d'un échantillon représentatif des 4 secteurs d'activité de l'artisanat (alimentation, bâtiment, fabrication, services) dans les 12 départements de la région. Plus de 8 000 entreprises artisanales volontaires sont ainsi interrogées par mail. Pour le 4ème trimestre 2018, 2 773 entreprises artisanales ont répondu.

FABRICATION
Une situation économique en demi-teinte

Alors que les indicateurs du chiffre d'affaires, du niveau d'activité et de trésorerie ont une évolution similaire à celle du précédent trimestre, c'est à dire négative, ceux des effectifs et de l'investissement sont en hausse. Excepté ce dernier, tous ces indicateurs ont un niveau inférieur à la fin d'année 2017. En effet, 30 % des dirigeants déclarent avoir eu une activité plus faible qu'à la normale en 2018.

Il semble que cette décroissance se poursuive en début d'année 2019. Mis à part les effectifs, l'ensemble des indicateurs est prévu à la baisse. 55 % des répondants prévoient une situation économique moyenne, voire mauvaise et plus de 30 % s'inquiètent d'une possible sous-activité. Pour autant, seuls 5 % des entreprises annoncent une baisse de leur effectif.

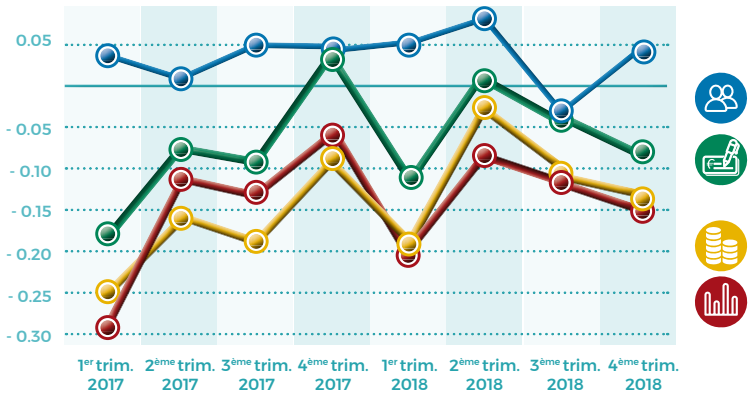

SERVICES
Une activité en forte baisse

D'un côté, les indicateurs d'effectif et d'investissement se stabilisent, de l'autre le niveau d'activité, le chiffre d'affaires et la trésorerie connaissent une forte baisse. Ce sont des tendances qui s'observent depuis juillet 2018 et qui font suite à une période de croissance en début d'année. Pour environ 65 % des répondants, la situation économique, en 2018, a été mauvaise ou moyenne.

En cette fin d'année 2018, la situation était alarmante avec une importante décroissance de l'activité. Toutefois, les prévisions montrent une hausse des effectifs et de la trésorerie et une stabilisation du niveau d'activité et du chiffre d'affaires. En ce sens, plus de 60 % des dirigeants prévoient une activité au moins à la normale pour le début d'année 2019.

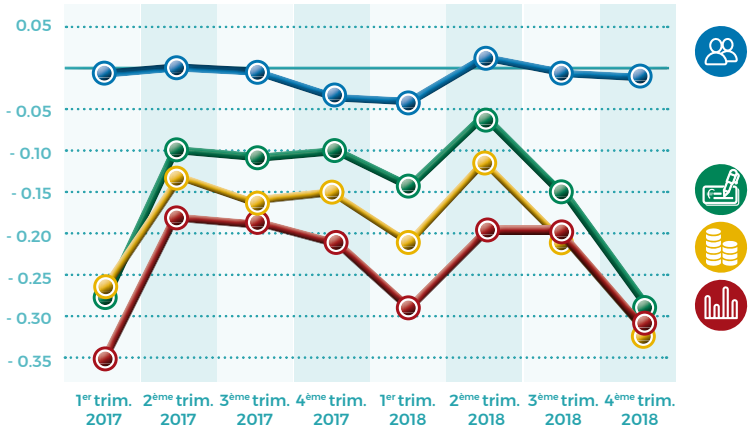

Activité
Trésorerie
Chiffre d'affaires
Effectifs

Les courbes en soldes d'opinion représentent la différence entre les réponses "positives" (à la hausse)et "négatives" (à la baisse)

ÉVOLUTION DES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

NIVEAU D'ACTIVITÉ

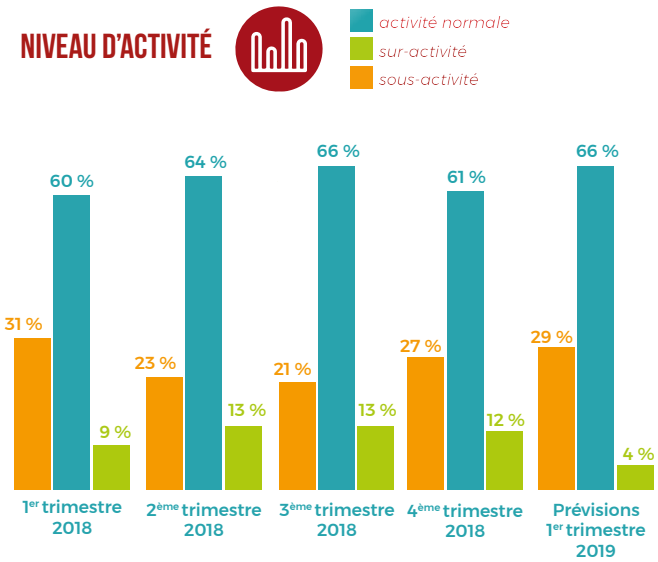

CHIFFRE D'AFFAIRES

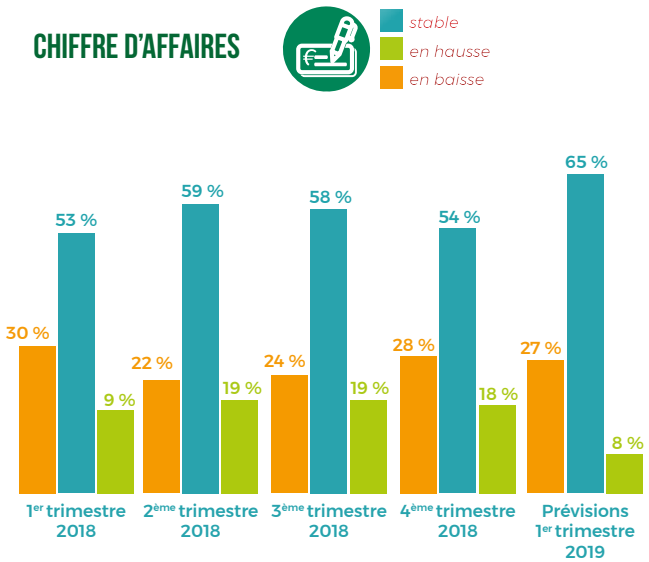

TRÉSORERIE

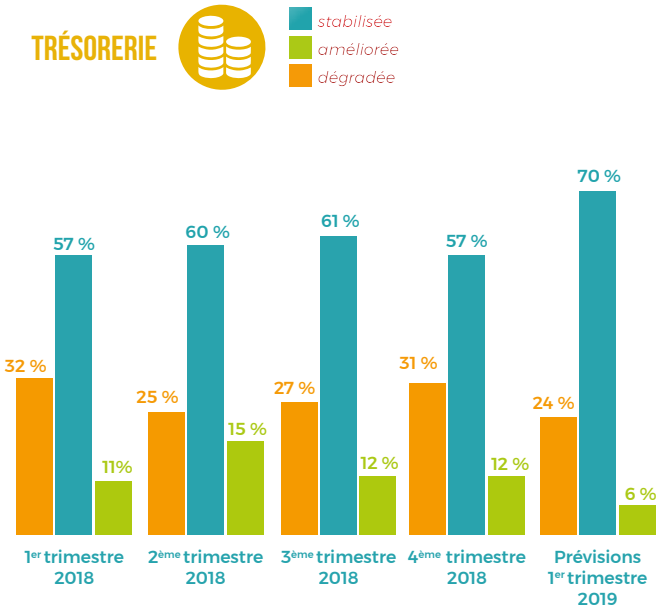

EFFECTIFS

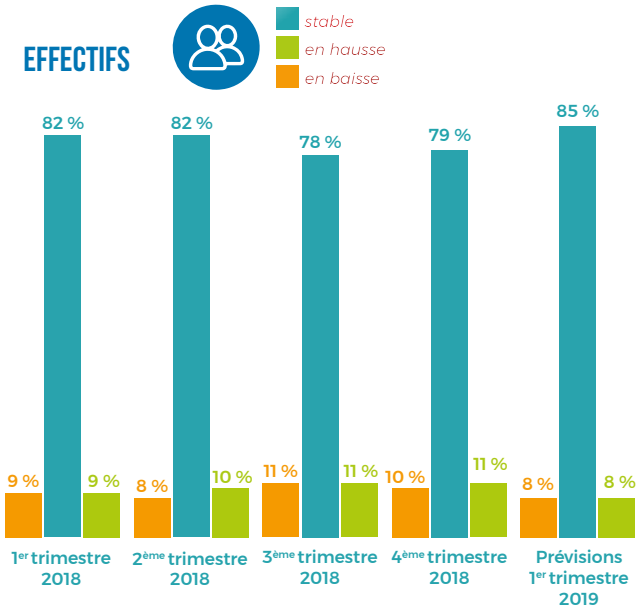

Les prévisions positives liées aux fêtes de fin d'année ne se sont pas vérifiées.

En effet, l'activité des entreprises artisanales est en décroissance sur la fin d'année 2018.

27 % des dirigeants rendent compte d'une sous-activité, quand 28 % et 31 % d'entre eux voient respectivement leur chiffre d'affaires et leur trésorerie se dégrader.

Ces proportions rappellent celles du premier trimestre 2018, période à laquelle la dynamique était négative.

La principale raison évoquée par les répondants, pour expliquer cette tendance, est une perte de clientèle due, en partie, au mouvement social de fin 2018.

Malgré cette situation, le niveau de l'emploi est resté stable par rapport au trimestre précédent pour près de 80 % des dirigeants.

Le passage à la nouvelle année est marqué par des perspectives à la stabilisation pour le 1er trimestre 2019 :

- 66 % des chefs d'entreprise prévoient une activité normale,
- 65 % un chiffre d'affaires stable,
- 70 % une trésorerie maintenue.

Malgré une conjoncture défavorable, le taux de dirigeants ayant investi est similaire à celui du trimestre précédent : 24 %. Parmi ces derniers, près des deux tiers se sont engagés sur des montants supérieurs à 5 000 euros.

EMPLOI

Les entreprises artisanales en difficulté pour recruter

L'emploi dans les entreprises artisanales est resté plutôt stable tout au long de l'année 2018.

Seulement 10 % des entreprises ont vu leur effectif baisser durant cette année, ce que leur dirigeant explique à près de 70 % par des fins de contrat ou des démissions et à 20 % par des licenciements.

Plus de 55 % des répondants emploient au moins un salarié (hors dirigeant, apprentis et intérimaires).

En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, seulement 40 % des entreprises artisanales sont employeurs.

Près de 30 % des entreprises interrogées ont cherché à recruter. 80 % d'entre elles ont rencontré des difficultés dans leur recherche de candidat. Cette dernière a duré plus de 3 mois pour 50 % des entreprises.

Ces difficultés s'expliquent principalement par une absence de candidat ayant un profil adapté, surtout dans le secteur de la fabrication. Dans le secteur de l'alimentation, la localisation géographique ainsi que l'image peu attractive du secteur sont également fréquemment citées comme des freins à l'embauche.

Pour recruter, les entreprises ont recours pour 73 % à leur reseau personnel, pour 48 % à Pôle Emploi et pour 39 % à des annonces sur Internet.

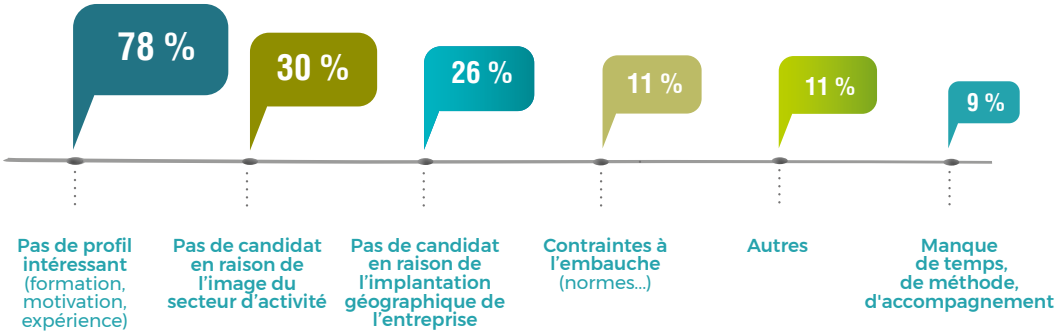

Une utilisation inégale des aides à l'embauche

Alors qu'elles étaient 26 % en 2017, moins de 20 % des entreprises ont utilisé une aide à l'embauche en 2018. Au sein de celles-ci, 63 % ont eu recours à un contrat d'apprentissage.

Ce sont principalement les entreprises du secteur alimentaire qui font appel à un apprenti : parmi les répondants, plus de 45 % ont un apprenti et 80 % de celles qui ont eu recours à une aide à l'embauche cite le contrat d'apprentissage.

D'autres aides à l'embauche existent : le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été mobilisé par 42 % des entreprises ayant bénéficié d'une aide, alors que le nombre de recours aux contrats d'insertion et de professionalisation reste marginal.

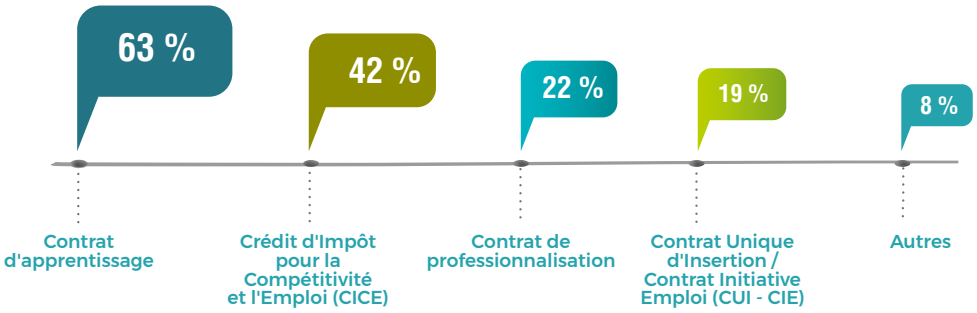

INVESTISSEMENT

Des investissements inférieurs à 15 000 euros

Au cours de l'année 2018, environ un quart des entreprises a déclaré investir chaque trimestre, une proportion qui reste stable depuis maintenant 3 ans.

Sur l'année entière, c'est au total près de 60 % des entreprises artisanales qui déclarent avoir réalisé au moins un investissement. Ce taux est comparable à celui de l'année dernière.

Ces investissements correspondent pour de très nombreux répondants à un renouvellement de matériels, d'équipements de l'entreprise ou encore de véhicules. Les montants sont majoritairement inférieurs à 15 000 euros, mais 11 % des entreprises ayant investi l'ont fait pour plus de 50 000 euros.

L'autofinancement est le principal mode de financement de ces investissements. Il est privilégié par 63 % des entreprises, alors que 38 % se tournent vers un prêt bancaire.

L'absence d'investissement est expliqué par deux raisons principales : le manque de projet pour 54 % des entreprises interrogées et le manque de visibilité sur l'avenir pour 35 % d'entre-elles.

En 2017, elles étaient une même proportion d'entreprises à évoquer cette dernière raison, ce qui témoigne de l'absence d'amélioration globale de la situation et des perspectives. En effet, pour 2019, seulement 28% des répondants envisagent à ce jour de réaliser des investissements.

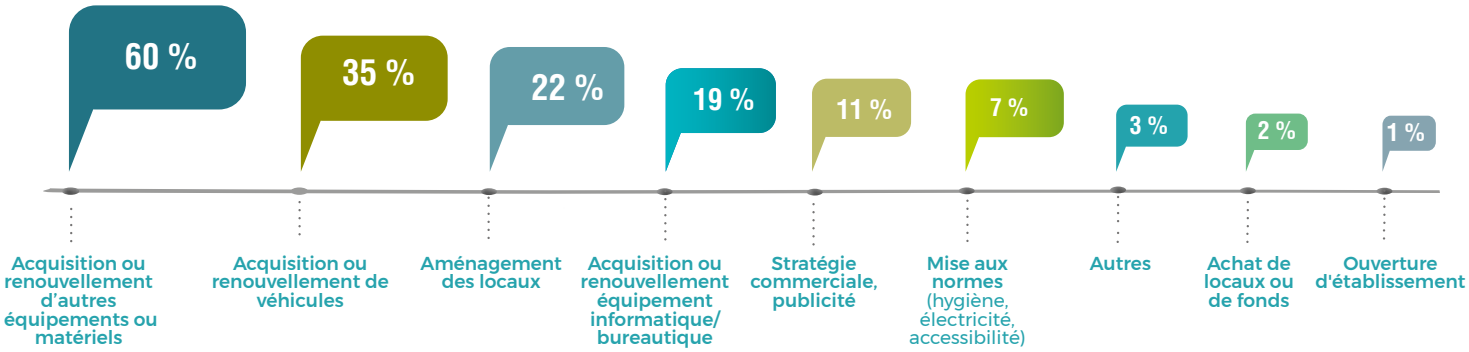

Des entreprises avec des projets diversifiés pour 2019

Au-delà de ces perspectives d'investissement, les dirigeants ont quelques projets de développement pour leur entreprise.

32% ont l'intention d'innover ou de diversifier leur clientèle par le développement de nouveaux produits ou services. Cette proportion passe à plus de 40% dans les secteurs de l'alimentation et de la fabrication.

22% ont émis le souhait de mettre en place une nouvelle stratégie commerciale. Ceci est particulièrement mis en avant comme un axe de développement dans les métiers de la fabrication.

Les projets de formation sont également nombreux, avec 23 % des entreprises interrogées qui espèrent se former en 2019. C'est l'une des premières réponses données par les entreprises du bâtiment et des services lorsque sont évoqués leurs projets à venir.

La volonté de transmettre son entreprise est également évoquée par 15 % des répondants. Une proportion qui monte à 25 % dans le secteur alimentaire. Les chefs d'entreprise doivent porter une attention particulière à la bonne préparation que nécessite cet acte de transmission, afin de mettre toutes les chances de leur côté pour trouver le repreneur adéquat. La transmission des entreprises est non seulement un véritable enjeu économique, mais aussi de maintien des compétences et des savoir-faire sur les territoires dans les années à venir.

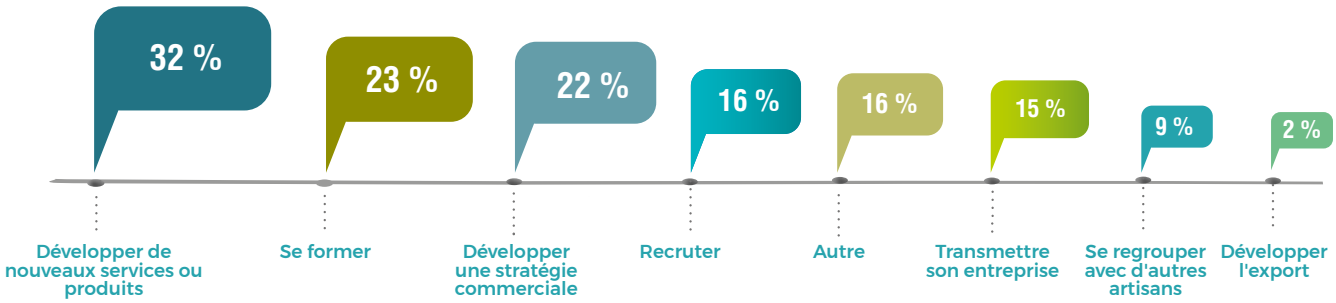

ÉVOLUTION DES NIVEAUX D'ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT

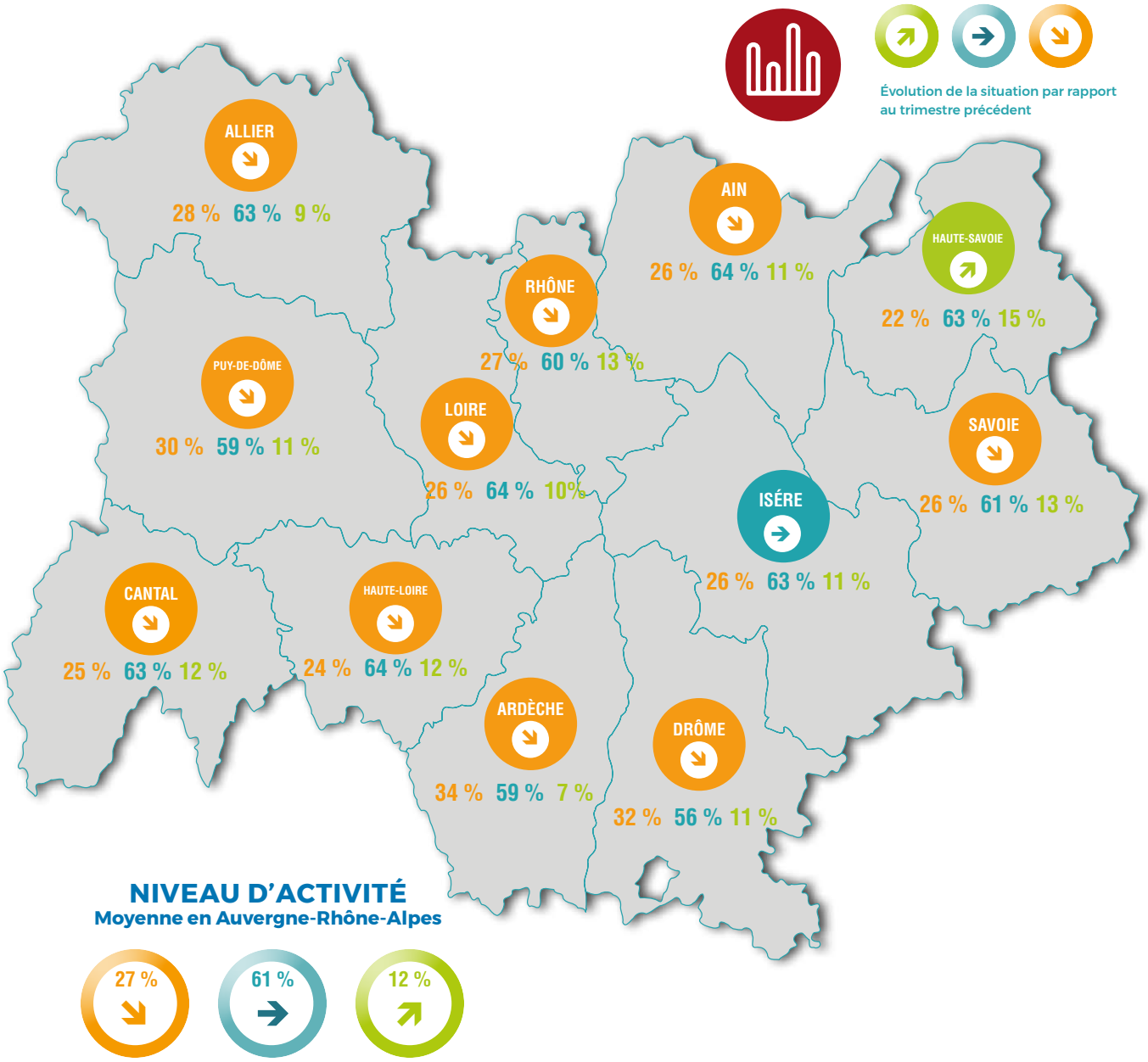

Date de publication : Février 2019 - Directeur de publication : Serge Vidal - Rédaction : Jérémie Brun - Conception et mise en page : Karine Roche

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

10 rue Montrochet
69002 Lyon
Tél. : 04 72 44 13 30
contact@crma-auvergnerhonealpes.fr

crma-auvergnerhonealpes.fr

SPÉCIAL ARTISAN

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CONTRAT ARTISANAT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
/ TOUTE UNE RÉGION AU SERVICE DE SES ARTISANS /

Avec le **CONTRAT ARTISANAT Auvergne-Rhône-Alpes**,
on vous *accompagne*, on vous *conseille*, on vous *finance*.

Je m'engage dans un Contrat Artisanat !
Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche vous attend.

crma-auvergnerhonealpes.fr

en partenariat avec

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes